

LA RECONNAISSANCE DES CAISSIERS(ES)



***Le métier de caissier(e) a changé,
le salaire doit évoluer.***

Les caissiers (es) ont de plus en plus de tâches à effectuer.

En plus de l'encaissement des articles, qui était la seule fonction de leur poste il y a quelques années, ils (elles) doivent faire commercial, surveillant et maîtriser nombre de procédures...

Parallèlement, ils (elles) ont, sans doute, les horaires les plus tordus de la grande distribution... Leurs pauses sont imposées et très contrôlées...

De plus, ce sont les caissiers (es) qui ont le plus de contrats à temps partiel imposé, et le moins de possibilité de changer de niveau...

Nous demandons , dans le cadre des négociations des classifications branche, une reconnaissance de cette évolution.

